

# CONSULTATION ECRITE LEADER

## Groupe d'Action Locale du Pays Marennes Oléron

### Novembre 2017

## ARTICLE 6 DU REGLEMENT INTERIEUR DU GAL

A titre exceptionnel et pour une opération revêtant un caractère urgent, le GAL peut, à l'initiative de son Président, consulter les membres du Comité de Programmation par mail. Les membres du Comité donneront leur avis dans un délai de 12 jours ouvrables à compter de la date de réception du courriel de consultation. La proposition sera adoptée en l'absence d'objection dans ce délai.

## OBJET DE LA CONSULTATION

Le GAL du Pays Marennes Oléron s'est réuni en comité de Programmation le 12 octobre 2017 à Saint-Pierre d'Oléron. Au cours de la réunion, suite au départ de plusieurs membres, le double quorum n'a plus été atteint. En conséquence, les avis émis par le Comité de programmation n'ont juridiquement pas été reconnus pour les quatre projets présentés en fin de séance.

Les membres du GAL ont été invités à se prononcer sur :

1. Une proposition d'opportunité pour le projet « La ferme Coco'Riko » porté par Enrick POIRAUD
2. Une proposition d'opportunité pour le projet « Etude pour l'élaboration d'une stratégie et d'un programme d'actions visant à renforcer l'attractivité des centres-bourgs de l'île d'Oléron » porté par la Communauté de communes de l'île d'Oléron
3. Une proposition d'opportunité pour le projet « Réalisation de jardins familiaux » porté par la commune de Marennes
4. Une proposition de programmation pour le projet « Assistance technique du programme LEADER pour l'année 2017 » porté par le PETR du Pays Marennes Oléron. Le coût total de l'opération s'élève à 80 986,31 € pour un montant de FEADER demandé de 40 905,92 €

## MODALITES DE CONSULTATION

- ➔ Documents de la consultation envoyés à tous les membres de GAL par mail le 18 octobre 2017.
- ➔ Réponses attendues, avant le 7 novembre 2017, soit par mail soit via le questionnaire en ligne

## RESULTATS DE LA CONSULTATION

Sur les 51 membres (24 publics et 27 privés) du Comité de programmation, 9 ont participé à la consultation écrite et 42 ne se sont pas exprimés. Les résultats sont retracés dans le tableau ci-dessous :

Propositions	Avis exprimés lors de la consultation			Absence d'objection
	Favorable	Abstention	Défavorable	
La ferme Coco'Riko <i>Enrick POIRAUD</i>	8	0	1	42
Etude pour l'élaboration d'une stratégie et d'un programme d'actions visant à renforcer l'attractivité des centres-bourgs de l'île d'Oléron <i>CdC île d'Oléron</i>	9	0	0	42
Réalisation de jardins familiaux <i>Commune de Marennes</i>	8	1	0	42

Propositions	Avis exprimés lors de la consultation			Absence d'objection
	Favorable	Abstention	Défavorable	
Assistance technique du programme LEADER pour l'année 2017 <i>PETR du Pays Marennnes Oléron</i>	8	1	0	42

En retenant uniquement les votes des membres ayant une voie délibérante au sein des binômes titulaire-suppléant, les résultats sont les suivants :

Propositions	Avis Favorable			Abstention	Défavorable
	Avis favorable exprimé	Absence d'objection	Total des avis considérés Favorable		
La ferme Coco'Riko <i>Enrick POIRAUD</i>	7	18	25	0	1
Etude pour l'élaboration d'une stratégie et d'un programme d'actions visant à renforcer l'attractivité des centres-bourgs de l'île d'Oléron <i>CdC île d'Oléron</i>	8	18	26	0	0
Réalisation de jardins familiaux <i>Commune de Marennnes</i>	8	18	26	0	0
Assistance technique du programme LEADER pour l'année 2017 <i>PETR du Pays Marennnes Oléron</i>	8	18	26	0	0

Les membres du Comité de programmation valident les décisions présentées dans l'objet de la consultation.

Fait à Marennnes, le 8 novembre 2017

M. Mickaël VALLET

Président du GAL du Pays Marennnes Oléron

Président du PETR du Pays Marennnes Oléron